

**STO**Société de transport  
de l'Outaouais

## Principaux commentaires et Réponses de la consultation publique – Automne 2023

Secteur	Principaux commentaires	Réponse
Plateau et Manoir-des-Trembles	<p>Objections au retrait de la ligne 134 du Manoir-des-Trembles pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le retrait réduirait la fréquence durant la période de pointe de l'après-midi.</li><li>- Le retrait réduirait la fréquence durant les périodes hors-pointe la semaine.</li></ul>	<p>Il n'est pas prévu faire circuler la ligne 134 dans le Manoir. Le retrait de la 134 permettra d'améliorer la compétitivité du transport en commun dans la portion ouest du Plateau, un secteur où il y a une croissance démographique élevée, une densité importante, et des trajets longs et sinueux. Dans un contexte où les ressources (humaines, financières et matérielles) sont limitées, la modification de la ligne 134 permettra d'utiliser efficacement les ressources pour répondre aux besoins de ce secteur, tout en maintenant une desserte appropriée du Manoir-des-Trembles comparativement à d'autres secteurs à caractère similaire. Les éléments suivants ont été pris en compte dans l'analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Plus du 2/3 des embarquements actuels des lignes 34 et 134 sur le territoire du Plateau et du Manoir-des-Trembles sont effectués à l'ouest du boulevard des Grives. Plus de 90% des embarquements s'effectuent sur le territoire du Plateau.</li><li>- 44% des logis à l'ouest du boul. St-Raymond dans le Manoir des Trembles sont situés à moins de 500 mètres de marche des arrêts sur St-Raymond.</li><li>- Avec la ligne 34, la desserte du Manoir-des-Trembles sera aux 30 minutes durant les périodes de pointe, ce qui est la fréquence actuelle des lignes de pointe du secteur ouest (lignes 23, 24, 25, 26, 40, 41, 45, 47). La ligne 29 à de faibles charges ne justifiant pas un service plus fréquent durant l'heure de pointe de l'après-midi (moins de 11 personnes en moyenne par voyage).</li><li>- Avec la ligne 34, la desserte du Manoir-des-Trembles sera aux 30 minutes durant les périodes hors pointe. Compte tenu qu'il y a en moyenne moins de 4 embarquements par voyage dans le secteur, des intervalles de 15 minutes entre les voyages ne sont pas justifiés à cet endroit. Avec des intervalles de 30 minutes, le service demeurera fréquent comparativement à d'autres secteurs avec une densité résidentielle similaire.</li></ul>

**STO**Société de transport  
de l'Outaouais

Secteur	Principaux commentaires	Réponse
Plateau et Manoir-des-Trembles	Objections au retrait des lignes 22 et 25 de la rue de l'Atmosphère entre le boulevard des Grives et le boulevard Saint-Raymond pour les raisons suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>- Le retrait des lignes 22 et 25 réduirait la fréquence durant les heures de pointe et l'augmentation de fréquence sur la ligne 26 serait insuffisante.</li><li>- Le retrait de la ligne 25 complexifierait les déplacements entre la rue de l'Atmosphère et l'ouest du Plateau.</li></ul>	Le trajet des lignes 23 et 25 a été ajusté pour circuler sur la rue de l'Atmosphère et le boulevard du Plateau entre le boulevard des Grives et le boulevard des Allumettières.
Plateau et Manoir-des-Trembles	Objections au retrait de la ligne 34 du boulevard des Allumettières entre le chemin Vanier et le parc-o-bus des Allumettières pour les raisons suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>- Le retrait complexifierait grandement les déplacements entre le nord d'Aylmer et les pôles commerciaux du Plateau. Des correspondances et des détours importants seraient requis.</li></ul>	Le trajet de tous les départs de la ligne 34 a été ajusté pour continuer de desservir cette portion du boulevard des Allumettières durant les périodes hors pointe.
Plateau et Manoir-des-Trembles	Objections au retrait de la ligne 34 du boulevard des Allumettières entre le chemin Vanier et le parc-o-bus des Allumettières pour les raisons suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>- Le retrait complexifierait grandement les déplacements entre le nord d'Aylmer et les pôles commerciaux du Plateau. Des correspondances et des détours importants seraient requis.</li></ul>	Le trajet de tous les départs de la ligne 34 a été ajusté pour continuer de desservir cette portion du boulevard des Allumettières durant les périodes hors pointe.
Lorrain	Demande d'avoir un service élargi aux périodes hors pointe dans le secteur Saint-Thomas.	Dans un contexte où les ressources (humaines, financières et matérielles) sont limitées, il n'est pas possible d'étendre le service de la ligne 79 aux périodes hors pointe. De plus, l'utilisation de la ligne est par moins de 10 personnes par voyage en moyenne. L'utilisation en dehors des périodes de pointe serait insuffisante pour justifier une expansion du service durant ces périodes.

**STO**Société de transport  
de l'Outaouais

Secteur	Principaux commentaires	Réponse
Lorrain	<p>Objections au retrait de la ligne 68 du boulevard Labrosse et du boulevard des Affaires pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Perte de service direct vers les générateurs du campus Gabrielle-Roy et le long du Corridor Rapibus et Cégep. Les déplacements nécessiteront une correspondance à la station Labrosse.</li><li>- Retire une alternative de transport pour le secteur Saint-Thomas.</li></ul>	<p>Il n'est pas prévu de préserver la ligne 68 sur le boulevard Labrosse et sur le boulevard des Affaires pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Plus de 200 étudiants du campus Gabrielle-Roy résident à l'est du boulevard Lorrain. À la suite de l'ouverture du Corridor jusqu'à la station Lorrain, le rabattement des lignes locales de ce secteur se fera à la station Lorrain. Le prolongement de la ligne 68 est nécessaire afin de préserver une connectivité régionale entre la ligne 68 et toutes les lignes de rabattement du secteur Gatineau.</li><li>- Les secteurs le long du boulevard Labrosse entre la station Labrosse et la rue Davidson demeureront desservis par les lignes 71 et 76. Celles-ci permettront un rabattement vers la ligne 68 à la station Labrosse. Le service sera similaire à celui offert dans l'ensemble du secteur Gatineau.</li></ul>
Lorrain	<p>Demande d'offrir un service plus fréquent qu'aux 15 minutes sur la ligne 400 à partir de la station Lorrain durant la période de pointe de l'avant-midi.</p>	<p>Dans un contexte où les ressources (humaines, financières et matérielles) sont limitées, une augmentation de la fréquence de la ligne 400 à partir de la station Lorrain n'est pas possible durant la période de pointe de l'avant-midi.</p>
Lorrain	<p>Objections au service unidirectionnel en boucle sur les lignes 77 et 78 en raison du temps de déplacement supplémentaire requis pour accéder à certains secteurs résidentiels. Demandes de préserver la ligne 74.</p>	<p>Le service sera modifié pour inclure l'offre de la ligne 74, uniquement durant la période de pointe de l'avant-midi. Cette ligne permettra d'offrir un service plus rapide entre la portion du boulevard Maloney à l'est de la rue du Cheval-Blanc et la station Lorrain. L'ajout de cette ligne permettra également d'augmenter la fréquence de passage sur le boulevard Maloney.</p> <p>Il n'est cependant pas possible d'offrir la ligne 77 dans les deux directions en raison de contraintes opérationnelles aux abords de l'intersection du boulevard Lorrain et du boulevard Saint-René.</p>
Lorrain	<p>Opposition au retrait permanent de la ligne 88</p>	<p>Dans un contexte où les ressources (humaines, financières et matérielles) sont limitées, et où l'ouverture du corridor Rapibus jusqu'à la station Lorrain permet de relier les mêmes secteurs entre eux, il ne serait pas justifié, ni possible, de remettre en service la ligne 88. Des ajouts tôt le matin ont été faits sur des lignes plus courtes (77 et 78) qui offrent la possibilité à la fois d'effectuer les mêmes trajets que ceux permis par la ligne 88, ainsi que ceux vers toutes les autres destinations qu'il est possible de rejoindre via les lignes du corridor Rapibus.</p>

**STO**Société de transport  
de l'Outaouais

Secteur	Principaux commentaires	Réponse
Buckingham-Masson-Angers	Objection au retrait de la ligne 97 sur le boulevard Maloney entre la rue des Laurentides et le boulevard de l'Aéroport.	Le trajet de la ligne 97 a été modifié pour offrir un trajet plus direct entre les secteurs de Buckingham et Masson-Angers et le corridor Rapibus. Le nombre d'embarquements était faible (moins d'un embarquement par voyage) sur le tronçon du chemin de Montréal entre la rue des Laurentides et le boulevard de l'Aéroport. La zone de transport à la demande sera élargie du secteur Angers jusqu'au boulevard de l'Aéroport, ce qui permettra d'offrir une alternative sur ce tronçon du boulevard Maloney.
Buckingham-Masson-Angers	Demande d'allonger l'étendue de service des lignes de pointe jusqu'à 9:00 et entre 17:00 et 19:00, d'augmenter la fréquence des lignes 95 et 97, et de rendre la ligne 97 moins sinueuse à l'intérieur du secteur Buckingham.	Dans un contexte où les ressources (humaines, financières et matérielles) sont limitées, une augmentation de service sur les lignes 95 et 97 n'est pas possible.  Le service à l'intérieur de Buckingham sera revu dans un processus de révision de service distinct. Le processus actuel visait à revoir le service entre la station Labrosse et le secteur Angers.